

# FORMATIONS ENCADREMENT

**Former vos responsables d'équipes à la sécurité du travail**

**Pour découvrir le programme détaillé des formations Encadrement, cliquez sur le lien choisi :**

- [Sécurité, Responsabilités et Management Encadrement](#)
- [Les risques liés à la conduite des chariots automoteurs \(encadrement\)](#)

Pour revenir au sommaire, cliquez sur les flèches



## SECURITE, RESPONSABILITES ET MANAGEMENT ENCADREMENT

### **Point réglementaire**

#### **Article L 4121-1 du Code du Travail**

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

1° Des actions de prévention des risques professionnels ;

2° Des actions d'information et de formation ;

3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes..

#### **Accord national interprofessionnel du 10 avril 1983**

Il entre dans la vocation du personnel d'encadrement d'appliquer et de faire appliquer la réglementation d'hygiène et de sécurité au regard du personnel placé sous son autorité.

### **Objectif**

Identifier les responsabilités de chacun.

Connaître les différentes réglementations en matière de sécurité.

Savoir mettre en place la sécurité dans l'entreprise.

Etre sûr de bien communiquer sur le sujet.

Intégrer la sécurité du travail dans le management quotidien.

Mesurer l'efficacité du message sécurité auprès de ses collaborateurs.

### **Participants**

Membres de l'encadrement

### **Programme**

#### Définitions et chiffre

Qu'est-ce qu'un risque, un danger, un accident

L'accident du travail, l'accident de trajet, la maladie professionnelle

Les chiffres

#### Responsabilités

Les acteurs de la prévention

Les rôles de chacun

Les responsabilités

Les sanctions

Le droit de retrait

Application de la sécurité

#### Zoom sur quelques risques

Les consignes de travail

Les atteintes physiques

La réglementation

Les préconisations

Les protections collectives et individuelles

#### Communication / Management

Affichage obligatoire

Accueil des nouveaux entrants

Application de la sécurité

Contrôle et validation des acquis

### **Modalités**

Durée du stage : 1 jour

Nombre de participants : 10 participants maximum

Lieu du stage : dans vos locaux

## RCE

# LES RISQUES LIÉS A LA CONDUITE DES CHARIOTS AUTOMOTEUR (Encadrement)

### *Point réglementaire*

#### **Article L.4121-1 du Code du Travail**

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention des risques professionnels ;
- 2° Des actions d'information et de formation ;
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

#### **Accord national interprofessionnel du 10 avril 1983**

Il entre dans la vocation du personnel d'encadrement d'appliquer et de faire appliquer la réglementation d'hygiène et de sécurité au regard du personnel placé sous son autorité.

### *Objectif*

Identifier les responsabilités de chacun

Connaître les différentes réglementations en matière de sécurité liées à l'utilisation des chariots automoteurs

Connaître les règles de sécurité et les obligations afin d'optimiser la sécurité par le management quotidien

### *Participants*

Responsables d'équipe, encadrement

### *Programme*

Les responsabilités de chacun dans l'entreprise

Les risques liés à la circulation interne

La conduite en sécurité de chariots automoteurs

- Les principes de la conduite en sécurité
- Caractéristiques et classification
- Les règles de stabilité et d'équilibre
- Les différentes plaques de charges
- Eléments et accessoires
- Avant et après l'utilisation du chariot

### *Modalités*

Durée du stage : une demi-journée

Prix H.T. : nous consulter - Nombre de participants : 8 personnes maximum

Lieu du stage : dans vos locaux (salle de réunion équipée + terrain)

